



Achat en ligne du timbre fiscal - Passeport (Service en ligne)

Ministère chargé des finances

Se munir d'une carte bancaire

Le timbre électronique peut être délivré sur 2 supports :

- Un document PDF avec un code 2D qui peut également être scanné directement depuis un téléphone ou une tablette par le service chargé de recevoir votre demande
- Un SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre dossier

Accéder au
service en ligne ↗
(<https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp>)

Vérfifié le 05 novembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Passeport : comment acheter un timbre fiscal ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21258>)
- Passeport d'un majeur : en cas de perte (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21246>)
- Passeport d'un majeur : en cas de vol (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21247>)
- Passeport d'un majeur : première demande (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14929>)
- Passeport d'un mineur : en cas de perte (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21244>)
- Passeport d'un mineur : en cas de vol (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21245>)
- Passeport d'un mineur : première demande (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14930>)
- Renouvellement du passeport d'un majeur (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21091>)
- Renouvellement du passeport d'un mineur (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21092>)